



## REPÒSTA, ou

### *Comment réussir la transition énergétique et écologique sans éoliennes industrielles dans les milieux naturels et les espaces ruraux*

*Le Collectif régional Toutes Nos Energies - Occitanie Environnement est engagé dans le dialogue avec les autorités régionales. Il porte l'expérience, les attentes et les propositions de ses 160 associations pour une politique énergétique solidaire et respectueuse de la vie des territoires ruraux d'Occitanie. A ce titre, il s'oppose à l'invasion de l'industrie éolienne dans les milieux naturels et les espaces ruraux. Il demande qu'une plus grande attention soit donnée à des solutions alternatives qui renforceront la vitalité et l'attractivité de ces territoires.*

\*\*\*

#### A. REPÒSTA : une démarche citoyenne

La Région promeut un scénario énergétique 2050, **REPOS** (Région à Energie **POS**itive), copié-collé de Negawatt 2050, sans avoir préalablement défini un cahier des charges à la hauteur des enjeux économiques, politiques et sociaux ainsi qu'écologiques d'une grande région européenne.

REPOS est un scénario technique n'ayant prévu aucun bilan ni révision en cours de route.

TNE propose une démarche alternative fondée sur un **cahier des charges** (annexe 1) intégrant l'ensemble de ces enjeux économiques, sociaux et écologiques : **REPÒSTA** (Région à Energie **POS**itive Territorialement Adaptée).

La dimension technique de cette démarche a fait l'objet de deux versions chiffrées (annexe 2). Elle prévoit un mécanisme de révision au 1/3 du parcours.

#### B. Il existe deux grands points d'accord entre la Région et le Collectif TNE :

##### 1. la sobriété énergétique :

-39% d'ici à 2050 : un objectif ambitieux.

Compte tenu de l'évolution démographique annoncée, cet objectif reviendrait à diviser par 2 l'énergie totale consommée par habitant.

Pour y parvenir, il faudra faciliter les arbitrages individuels (modes de chauffage et de transport) qui lui sont associés. Or la Région ne clarifie pas les moyens qu'elle entend dégager pour accompagner cette dynamique : technologiques/R&D, aides fiscales, financières et assurantielles.

⇒ afin de démontrer la faisabilité de cet objectif majeur partagé, **TNE en demande l'évaluation économique par un cabinet indépendant.**

##### 2. un recours accru aux énergies renouvelables (EnR) :

**La Région souhaite investir massivement sur les EnR suivantes :**

- éolien terrestre (5 fois plus qu'en 2016), éolien flottant (autant que d'éolien terrestre), photovoltaïque (11,8 fois plus qu'en 2016).
- biomasse : solide (bois-énergie) et liquide (biogaz).

Mais la Région fait ainsi l'impasse sur trois obstacles majeurs :

- Ecologique et citoyen : les EnR ne respectant pas l'identité des territoires ni leurs habitants sont rejetées. Ainsi de l'éolien terrestre rejeté par les populations des territoires ruraux d'une Occitanie déjà saturée, dont il résulte d'ores et déjà des fractures sociales dans les villages, des nuisances aux riverains, et des dommages à l'avifaune sauvage.
- Technique : éolien et photovoltaïque sont des EnR intermittentes et aléatoires. Afin d'assurer auprès des clients régularité et qualité technique, il faudra donc installer des capacités de substitution capables de faire face aux pointes de consommation ainsi qu'au manque de vent et de soleil. Or la

Région, ayant raisonné « en moyenne annuelle », ne les évoque pas et ne les a pas chiffrées. Le scénario REPOS imposera ainsi d'installer une énorme puissance de substitution, de l'ordre de 12 GW équivalant à plus du double de la puissance hydraulique occitane installée.

- Economique et financier : le surinvestissement en éolien industriel que prévoit la Région sera d'autant plus coûteux qu'il faut tenir compte des chiffres de raccordement (pour 1 € investi dans les ENR, il faut investir 1 € dans les raccordements) : outre le coût des énormes capacités de substitution évoquées ci-dessus, le surinvestissement EnR souhaité par la Région profitera aux seuls opérateurs privés, sans égard pour les difficultés qui en résulteront pour l'opérateur public. Au final, ce sont les citoyens d'Occitanie qui paieront, par la CSPE de leurs factures d'électricité et par leurs impôts.

**Pourquoi nuire aux populations rurales et à la biodiversité en offrant un tel cadeau aux opérateurs privés, sans la moindre justification économique ?**

**TNE pour sa part recommande des renouvelables adaptés aux territoires, en privilégiant la production de chaleur (individuelle et collective) afin de diminuer la consommation d'électricité et de baisser le CO<sup>2</sup> émis ainsi que les émissions de particules fines :**

Les solutions REPÒSTA (annexe 3) sont optimales au point de vue des **indicateurs humains**, car elles responsabilisent les citoyens et les élus locaux :

- solutions locales menant à de l'autoconsommation : géothermie très basse énergie avec pompe à chaleur, eau chaude par cumulus thermodynamique ou solaire thermique, photovoltaïque en toiture, bois-énergie mais sous des conditions écologiques et techniques précises.
- solutions régionales menant à des productions d'énergie plus importantes : géothermie moyenne-haute énergie, hydrauliques (turbines upgradées, petite hydraulique), panneaux photovoltaïques respectant le territoire, éolien flottant sous condition d'acceptation citoyenne (professionnels de la mer et du tourisme) et écologiques (respect du milieu marin).

La proposition de TNE correspond à un niveau d'investissement régional raisonnable, tant en EnR produisant chaleur ou électricité qu'en capacités de substitution qui seraient limitées à 3 GW. Elle s'appuie sur un principe de responsabilité des ménages et des entreprises, mobilisant en priorité les ressources privées tout en les faisant accompagner au meilleur niveau.

### **C. La Région ne fournit pas un bilan prévisionnel énergétique complet :**

**La Région communique sur un bilan prévisionnel partiel : il porte seulement sur les EnR.**

Basé sur un « coefficient REPOS » 100% exprimant *conso totale d'énergie = production d'EnR*, ce bilan est taisant sur le nucléaire régional (Golfech), sur les importations d'électricité, ainsi que sur les énergies fossiles résiduelles : ainsi, pour des raisons de marketing politique *1<sup>ère</sup> région à énergie positive d'Europe*, la Région éclaire seulement la partie du bilan qui l'intéresse (syndrome du réverbère). Elle ne dit qu'une vérité partielle.

REPOS prévoit une surproduction électrique, alors que l'objectif prioritaire de la France est de limiter le CO<sup>2</sup> : il faudrait plutôt investir prioritairement sur la production de chaleur (géothermie issue de pompes à chaleur aquifères ou sondes verticales, chaleur issue du traitement des déchets ...).

**TNE a proposé à la Région un bilan prévisionnel énergétique toutes énergies confondues.**

TNE illustre (annexe 2) ce bilan complet, s'appuyant sur des hypothèses cohérentes avec les orientations définies par le ministre de la transition écologique et solidaire, notamment pour le nucléaire. La décomposition en résultant pour chaque secteur (industrie, résidentiel, tertiaire, transport, agriculture) est cohérente avec les orientations globales de consommation 2050 de la Région.

### **D. La Région ne fournit aucun bilan prévisionnel financier :**

**La Région ne donne aucune prévision financière.**

Ni sur le coût d'accompagnement des arbitrages individuels (ménages, entreprises, secteur public), ni sur le niveau de mobilisation financière pour investir tant dans les solutions de production EnR retenues que dans les capacités de substitution nécessaires : pour ces seuls derniers, le projet de la Région se monte (estimation TNE) à 86 Mds€, soit 1000 € par ménage et par an pendant 32 ans.

Concernant les mécanismes financiers et assurantiels retenus par la Région pour accompagner ces arbitrages (incitations, aides incluant des bonus-malus pour ceux qui consommeraient durablement des énergies fossiles), elle envisage de proroger les modestes dispositifs existants en les complétant par un recours massif à des opérateurs privés et à des financements bancaires.

Mais un tel recours massif devant par surcroît couvrir un surinvestissement colossal dans des productions électriques n'est pas neutre puisqu'il mobiliserait des ressources qui ne seraient plus disponibles pour d'autres usages économiques d'intérêt durable.

**La proposition REPÒSTA sera moins coûteuse, pour trois raisons :**

- elle s'appuie sur des microréalisations locales permettant l'autoconsommation des ménages, qui feront appel en priorité à des ressources individuelles et que pourront alors compléter des incitations financières (aides directes ou fiscales, accompagnements bancaires et assurantiels appropriés).
- elle est nettement moins coûteuse que REPOS en investissements initiaux et raccordements ainsi qu'en investissements dans des capacités de substitution (3 fois moins de besoins de substitution que dans REPOS). REPÒSTA est la meilleure solution au plan économique et budgétaire pour l'ensemble des citoyens d'Occitanie.
- elle est acceptable par les populations rurales et souhaitable pour l'environnement (biodiversité, paysages etc.), ainsi que pour le développement d'un tourisme de qualité.

**E. TNE demande de respecter la liberté des territoires dans leurs choix énergétiques :**

La Région affiche qu'elle contractualisera avec les territoires en tenant compte de leurs spécificités. Mais elle évoque aussi des « règles du jeu » promettant subventions et concours en ingénierie à ceux qui rendront compatibles leurs documents d'urbanisme (SCoT, PLUI) avec le SRADDET et REPOS.

TNE considère que les élus à l'écoute des citoyens sont porteurs des solutions adaptées à leurs territoires. Ils ne doivent donc pas se faire imposer sous couvert de subventions la définition de leurs plans d'urbanisme.

Plus que le respect imposé d'un coefficient REPOS 100%, qui est tout au plus un objectif de marketing politique, l'enjeu majeur pour chaque territoire est en effet :

- le développement de son **attractivité** (annexe 4),
- le respect de la biodiversité et des aménités paysagères (annexe 5),
- l'harmonie du corps social.

Il serait par surcroît dangereux de miser cette attractivité sur des dispositifs de subventions liés à des « territoires à énergie positive » (annexe 6) dont l'Etat cherche à se désengager financièrement.

**EN SYNTHÈSE :**

La transition énergétique pour être réussie passe par une transition écologique et citoyenne globale, s'appuyant sur un changement de nos modes de production et de consommation d'énergie. Elle engage les générations futures.

A ce titre elle passe par des solutions d'efficacité technique, économique et écologique tenant compte des êtres humains, ainsi que de la réalité des moyens financiers disponibles au niveau régional.

**TNE demande aux pouvoirs publics de réaliser une évaluation complète** (économique, technique, environnementale et humaine) **du scénario REPOS** en la comparant à sa propre démarche REPÒSTA.

Cette évaluation serait à réaliser par un organisme public ou par un cabinet ou bureau d'études reconnu par la communauté scientifique et indépendant de tout lobby.

## Annexe 1

### Le cahier des charges citoyen proposé par REPÒSTA

C'est par là que la Région aurait dû commencer, comme pour tout projet public ou privé ...

#### CAHIER DES CHARGES :

1. **une énergie adaptée aux territoires et à leur attractivité** (attractivité : voir **annexe 4**) : développement économique, paysages, patrimoine, culture, qualité de la vie.
2. **une énergie efficace au plan écologique** : biodiversité, usage des ressources naturelles locales, impact carbone final.
3. **une énergie efficace au plan économique** :
  - coût : une adéquation au niveau d'investissement consenti, sans subvention durable.
  - qualité : une énergie ne générant pas de dysfonctionnement technique dans le réseau.
4. **un souci permanent d'associer les habitants concernés** et les associations qui les représentent.

## Annexe 2

### Schémas énergétiques illustrés dans REPÒSTA (production électrique puis bilan complet)

Schéma 1 : production électrique strictement nécessaire :

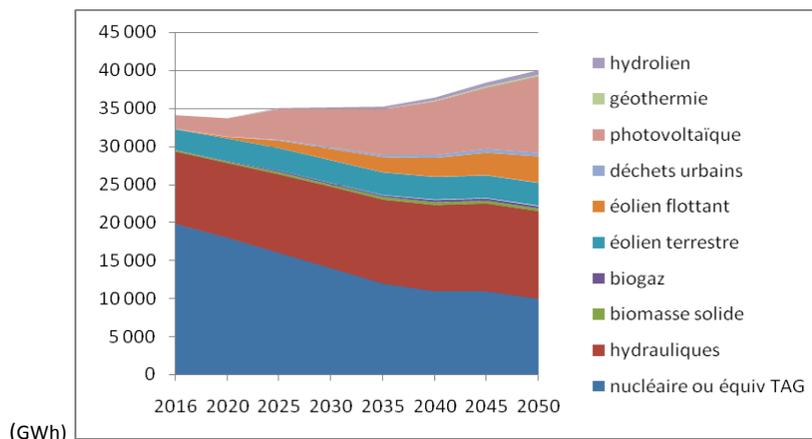
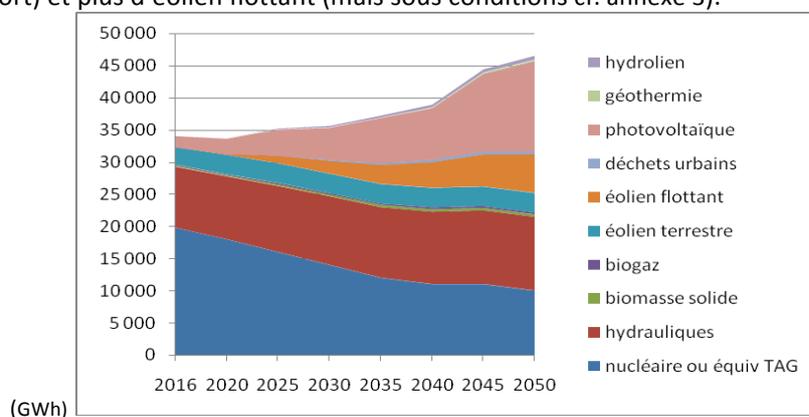


Schéma 2 : renforcement au regard de certains objectifs spécifiques de la Région : forte hydrogénation du parc automobile (transport) et plus d'éolien flottant (mais sous conditions cf. annexe 3).



⇒ le bilan complet **toutes énergies confondues** qui en résulte, ici schéma 2 :

énergie primaire	étape intermédiaire	énergie finale (prête à l'emploi)	Industrie	Résidentiel	Tertiaire	Transport	Agric.	TOTAL
charbon	distribution	charbon	100	200	0		0	300
pétrole	raffinage & distribution	fuel	600	800	650		50	2100
diverses énergies fossiles	raffinages	carburants (transport et agriculture)				3200	600	3800
gaz naturel	raffinage & distribution	gaz naturel	1700	1400	250		50	3400
uranium (ou gaz d'origines variées)	centrales nucléaires turbines à gaz	électricité réseau	1700	3000	2500	2500	300	10000
Chaleur prise sur environnement (soleil, eau, air)	capteur solaire/solaire thermique	réseaux de chaleur	350	1000	300		50	1700
	PAC air/air, air/eau ou eau/eau	réseaux chaleur/ autoconsommation	150	500	100		50	800
Chaleur prise sur environnement (sol)	géothermie profonde	électricité réseau en cogénération	34	60	50	50	6	200
	géothermie faible/moyenne profondeur	réseaux chaleur/ autoconsommation	200	4800	1000		300	6300
Biomasse du territoire	bois-énergie & méthanisation	électricité réseau en cogénération	119	210	175	175	21	700
		usages bois énergie	1000	3800	900		300	6000
		biogaz	700	1800	700		100	3300
		réseaux chaleur/ autoconsommation	100	200	200		0	500
Biomasse liquide	transformation	biocarburants				350	50	400
Déchets urbains	combustion	réseau de chaleur	300	100	100		0	500
		électricité réseau en cogénération	85	150	125	125	15	500
Eau des barrages et cours d'eau	les différentes hydrauliques	électricité réseau	1326	2340	1950	1950	234	7800
		électricité pour carburant H <sup>2</sup>				3700		3700
Soleil	photovoltaïque	électricité réseau	1241	2190	1825	1825	219	7300
		électricité pour carburant H <sup>2</sup>				500		500
		électricité auto-consommée	400	4600	1000		200	6200
Vent dans les terres	éolien terrestre	électricité réseau	340	600	500	500	60	2000
		électricité pour carburant H <sup>2</sup>				1000		1000
Vent sur la mer	éolien flottant	électricité réseau	816	1440	1200	1200	144	4800
		électricité pour carburant H <sup>2</sup>				1200		1200
Courants marins	hydrolien	électricité réseau	85	150	125	125	15	500
		électricité pour carburant H <sup>2</sup>				100		100
<b>TOTAL</b>			<b>11346</b>	<b>29340</b>	<b>13650</b>	<b>18500</b>	<b>2764</b>	<b>75600</b>

## Annexe 3

### Les renouvelables les plus adaptés aux territoires ruraux d'Occitanie

TNE propose des énergies vertueuses au plan technique et économique, et plus acceptables au regard des indicateurs sociaux, économiques et environnementaux : **la qualité de vie des territoires doit reposer sur une plus grande autonomie énergétique s'appuyant sur les ressources locales.**

#### 1. la géothermie :

Énergie renouvelable décarbonée, elle présente un bilan positif au point de vue énergétique et environnemental : sans impact sur les paysages ni sur la mortalité des oiseaux, acceptée par la population, sa puissance est constante et indépendante des conditions climatiques. Compétitive dans la durée, pérenne et à approvisionnement sûr, elle est adaptée sur 97% du territoire occitan.

Ses multiples applications sont centrées sur la production de chaleur (chauffage individuel ET collectif), la production d'eau chaude sanitaire et la production de froid pour les besoins de climatisation par la technique de geocooling (couplage chauffage et climatisation). Solution locale adaptée aux particuliers pouvant s'étendre à des ensembles urbains et à des bâtiments collectifs, elle repose sur des techniques maîtrisées et polyvalentes : nappes aquifères (aquathermie), lacs et mers (thalassothermie), sondes verticales, géostructure pour bâtiments neufs, et géothermie sur eaux usées en fin de réseau collectif.

#### 2. les microréalizations locales :

Non comptabilisées, menant généralement à une autoconsommation en tout ou en partie, ces microréalizations se présentent sous forme isolée ou combinée :

- solaire thermique et photovoltaïque en toiture ou dans des panneaux de façade.
- bois-énergie, à haut rendement (jusqu'à 92%), à l'échelle d'un hameau par exemple.
- biomasse, par voie de méthanisation.
- géothermie avec pompe à chaleur (rappel).

Ces solutions doivent être :

- effectivement adaptées aux besoins des territoires :

Il ne doit pas être demandé à la nature plus qu'elle ne peut produire. C'est pourquoi l'énergie issue de la biomasse n'est renouvelable et durable qu'aux conditions suivantes :

- pas de surexploitation : éviter toute production s'il n'existe pas de réserves effectives de bois au plan local ;
- pas de mise en péril de la fertilité des milieux qui la produisent (sols, zones humides, océans) ;
- pas d'impact excessif sur la biodiversité ;
- pas de compétition pour l'usage des ressources (terres arables, eau ...).

- assorties de choix technologiques qui les rendent acceptables par les riverains.

#### 3. la petite hydraulique :

De nombreuses solutions de petite hydraulique ou pico-hydraulique sur les cours d'eaux, torrents ou boraldes, peuvent être mises en œuvre, et certaines d'entre elles sont de nature à conforter la meunerie artisanale.

Y ajouter deux actions majeures :

- le programme Performance Turbines (programme lancé, gain attendu + 15 à + 20%).
- la rehausse de certaines retenues existantes.

#### 4. l'hydrolien :

Adapter l'hydrolienne à la configuration des courants du Golfe du Lion.

#### 5. le photovoltaïque :

Sous trois conditions de bon sens :

- implantation dans des territoires proches de l'architecture du réseau de RTE,
- implantations permettant d'accroître le facteur de charge et en compatibilité avec les exigences de l'élevage et de l'agriculture (au sol : petites zones non cultivables, isolées, peu visibles ; friches industrielles),
- compatibilité avec l'esthétique paysagère et le respect de la biodiversité,

en tenant compte des perspectives qu'offre la technologie (rendement des panneaux et nouveaux matériaux).

#### 6. l'éolien flottant :

La mise en place de capacités significatives en éolien flottant devrait être assortie de conditions strictes, à la fois au plan de la cohérence écologique (présence d'un parc marin, respect de la biodiversité marine et aviaire) et du développement économique (adhésion des professionnels de la mer et du tourisme).

## Annexe 4

### Qu'est-ce que l'attractivité d'un territoire ?

**Un territoire attractif**, c'est un territoire où l'on vient habiter, un territoire où l'on vient travailler, et un territoire que l'on vient visiter :

#### 1. Un territoire où l'on vient habiter :

**On vient y habiter parce que :**

- les services publics et des services proches (médical, cinéma ...) sont présents
- il existe des possibilités de transport
- il y a des écoles, puis un collège voire un lycée proche
- les réseaux accessibles sont de bonne qualité (pas de zone blanche)
- il existe une offre abordable de locations, gîtes ou chambre d'hôtes
- les commerces sont de bonne qualité (variété, qualité, prix)
- les habitants sont accueillants et la qualité des rapports humains de bon niveau
- le réseau associatif est dense, permettant un accueil à tout âge
- la population est assez jeune
- les citoyens sont écoutés
- les aménités sont diversifiées et de qualité, le patrimoine naturel, monumental et paysager est préservé et valorisé
- l'environnement est de qualité : flore, faune, air, eau, calme
- la sécurité des personnes et des biens est au meilleur niveau

#### 2. Un territoire où l'on vient travailler :

**On vient y travailler parce que :**

- les entreprises sont accueillies (zones d'activité et services associés, fiscalité locale ...)
- les services publics sont présents et les entreprises sont écoutées
- les réseaux accessibles sont de bonne qualité (pas de zone blanche)
- la desserte routière voire ferroviaire est de bonne qualité
- les commerces sont de bonne qualité (variété, qualité, prix)
- les paysages et l'environnement sont de qualité

#### 3. Un territoire que l'on vient visiter :

**On vient le visiter parce que :**

- les aménités sont diversifiées et de qualité, le patrimoine naturel, monumental et paysager est préservé et valorisé
- l'environnement est de qualité : flore, faune, eau, air, calme
- l'office de tourisme s'appuie sur un réseau associatif et une animation de qualité
- les services publics et des services proches (cinéma ...) sont présents
- les centres-villes n'ont pas été délaissés, les commerces sont de qualité (variété, qualité, prix)
- les réseaux accessibles sont de bonne qualité (pas de zone blanche)
- il existe une offre abordable de locations, gîtes ou chambre d'hôtes
- les habitants sont accueillants
- les visiteurs sont écoutés

Un facteur essentiel du développement économique de nos territoires ruraux est le tourisme sous toutes ses formes, incluant la dimension culturelle. Notre chance réside dans nos paysages et notre patrimoine historique et paysager : le directeur général d'Atout-France a ainsi publiquement constaté en février 2016 à Espalion que « *éolien et tourisme ne sont pas compatibles* ».

## Annexe 5

### La Transition énergétique en Occitanie : et l'écologie ?

La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (18 août 2015) va de pair avec la loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages du 9 août 2016. Le ministre de la transition écologique et solidaire l'a affirmé : « *il faut qu'on se mobilise pour accorder autant d'importance à la biodiversité qu'à la transition énergétique* ».

**Toute énergie renouvelable doit être mise en œuvre en harmonie avec la nature et concilier climat, biodiversité et énergie, les 3 piliers du développement durable.**

La Fondation pour la Recherche sur la Biodiversité analyse les filières EnR à l'échelle des écosystèmes : les filières géothermique, solaire, et éolienne marine seraient les moins impactantes, affirme-t-elle.

Ne conviendrait-il pas cependant de tenir compte du pillage des matières premières au plan mondial (ex : terres rares chinoises pour fabriquer les panneaux photovoltaïques), ainsi que des possibles effets (non modélisés) de l'éolien flottant sur les axes migratoires des oiseaux ?

La biomasse avec les granulés (pellets) et le biodiésel à outrance ont été des calamités écologiques respectivement aux USA (déforestation) et en Asie du sud-est avec l'huile de palme, car en exploitation non durable, estime la Fondation.

En définitive, chaque territoire devrait effectuer ses choix énergétiques en connaissance du bilan environnemental complet (« complet » signifiant intégrant la fabrication des matériels et leur déconstruction, autrement dit pas seulement leur exploitation) de chaque EnR. Ce serait cohérent avec le principe de l'évaluation environnementale inscrite dans les PCAET (plan climat air énergie transports) que le territoire doit assurer.

**La politique énergétique que traduirait le scénario REPOS s'il était mis en œuvre n'a pas été analysée sous l'angle de l'atteinte à la biodiversité.**

Or multiplier par 5 aux horizons 2050 le nombre d'éoliennes terrestres qui occupent de vastes espaces dans les territoires ruraux est un non sens écologique, parce que notre région est la plus riche en biodiversité de tout l'hexagone.

Ainsi, expliquent les ornithologues, **75 % de l'Occitanie est impropre à l'éolien** :

- l'éolien est reconnu comme participant à la destruction des oiseaux et des chiroptères.
- des espèces protégées meurent par collision chaque année (aigles royaux et vautours réfugiés ou réintroduits dans les zones de montagne) en circulant sur leurs crêtes et dans leur couloir de migration.
- s'il demeure difficile d'obtenir des données de mortalité suffisantes et fiables, il est avéré que la perte du domaine vital et l'arrêt de la reproduction de ces espèces aviaires conduiront à leur extinction.

Ainsi, les éoliennes terrestres implantées en forêt ou en montagne comme cela est pratiqué en Occitanie sont les énergies renouvelables les plus impactantes pour la biodiversité, autant que pour des paysages dont les aménités doivent être durablement préservées, ne serait-ce que pour le développement du tourisme (28 millions de visiteurs/ an).

## Annexe 6

### Les territoires à énergie positive

Extrait de la Loi de Transition Énergétique du 17 août 2015 :

*Pour atteindre les objectifs définis à l'article L. 100-1, l'Etat, en cohérence avec les collectivités territoriales et leurs groupements et en mobilisant les entreprises, les associations et les citoyens, veille, en particulier, à :*

- 1° Maîtriser la demande d'énergie et favoriser l'efficacité et la sobriété énergétiques*
- 2° Garantir aux personnes les plus démunies l'accès à l'énergie, bien de 1<sup>ère</sup> nécessité, ainsi qu'aux services énergétiques*
- 3° Diversifier les sources d'approvisionnement énergétique, réduire le recours aux énergies fossiles, diversifier de manière équilibrée les sources de production d'énergie et augmenter la part des énergies renouvelables dans la consommation d'énergie finale*
- 4° Procéder à un élargissement progressif de la part carbone, assise sur le contenu en carbone fossile, dans les taxes intérieures de consommation sur les énergies, dans la perspective d'une division par quatre des émissions de gaz à effet de serre, cette augmentation étant compensée, à due concurrence, par un allègement de la fiscalité pesant sur d'autres produits, travaux ou revenus*
- 5° Participer à la structuration des filières industrielles de la croissance verte*
- 6° Assurer l'information de tous et la transparence, notamment sur les coûts et les prix des énergies ainsi que sur l'ensemble de leurs impacts sanitaires, sociaux et environnementaux*
- 7° Développer la recherche et favoriser l'innovation dans les domaines de l'énergie et du bâtiment*
- 8° Renforcer la formation initiale et continue aux problématiques et aux technologies de l'énergie, notamment par l'apprentissage, en liaison avec les professionnels impliqués dans les actions d'économies d'énergie*
- 9° Assurer des moyens de transport et de stockage de l'énergie adaptés aux besoins.*

Nota : sur le site du ministère, ces 9 objectifs sont regroupés en 6 domaines d'action <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/territoires-energie-positive-croissance-verte>

*Pour concourir à la réalisation de ces objectifs, l'Etat, les collectivités territoriales et leurs groupements, les entreprises, les associations et les citoyens associent leurs efforts pour développer des territoires à énergie positive. Est ainsi dénommé " **territoire à énergie positive** " un territoire qui s'engage dans une démarche permettant d'atteindre l'équilibre entre la consommation et la production d'énergie à l'échelle locale en réduisant autant que possible les besoins énergétiques et dans le respect des équilibres des systèmes énergétiques nationaux. Un territoire à énergie positive doit favoriser l'efficacité énergétique, la réduction des émissions de gaz à effet de serre et la diminution de la consommation des énergies fossiles et viser le déploiement d'énergies renouvelables dans son approvisionnement.*

**ANALYSE** : que signifie "s'engager dans une démarche permettant d'atteindre l'équilibre entre la consommation et la production d'énergie à l'échelle locale" :

Selon TNE, cela signifie promouvoir les solutions et microréalisations locales y compris les solutions non raccordées au réseau voire non comptabilisées, les régies locales de production et de consommation ... Cela signifie aussi retenir de préférence les solutions non carbonées.

**C'est précisément la philosophie de REPÒSTA.**

S'engager dans une telle démarche ne signifie en aucun cas *atteindre l'égalité* : ça signifie seulement "aller vers", travailler sur la pente ou encore sur la 'fonction dérivée'.

Ça ne signifie pas atteindre l'égalité entre consommation totale et production d'EnR : la Région par son scénario REPOS a une vision maximaliste, celle du bon élève qui veut être le 1<sup>er</sup> de la classe cf. son « 1<sup>ère</sup> région à énergie positive d'Europe », mais malheureusement en :

- ignorant l'indice de bonheur humain de ses concitoyens du monde rural (\*)
- laissant aux générations futures le poids économique et fiscal de son erreur (REPOS est ruineux).

(\*) y compris ceux qui vivent dans des territoires depuis longtemps « à énergie positive » au sens maximaliste où l'entend la Région, et qui ont déjà payé un lourd tribut à la transition énergétique (Aveyron, Ariège etc.).

**CONSTAT** : L'Etat cherche par la circulaire du 26 septembre 2017 à se désengager de cet héritage coûteux de l'ancienne ministre de l'écologie (impasse de financement de 350 m€).